
Quelles compagnies d'assurances ?

Posté par Xavier - 28-12-2007 à 23:22

Je vous soumet une question posée sur le blog de l'Ange-Gabriel à laquelle je n'ai pas la réponse :

J'ai une question technique qui n'apparaît pratiquement nulle part sur les sites dédiés à la batellerie. En matière d'assurances, comment ça se passe et quelles compagnies seraient susceptibles d'assurer, et le bateau lui-même (avarie, naufrage, ...) et les personnes montées à bord à titre onéreux et la responsabilité de l'armateur...

Merci de vos réponses ;-)

=====

Re:Quelles compagnies d'assurances ?

Posté par Xavier - 07-02-2008 à 23:16

Ca y est, je viens de conclure le contrat d'assurance pour l'Ange-Gabriel chez Dominique POUMAY :

Groupe Bastin - L'AVENIR
ASSURANCES DE NAVIGATION FLUVIALE
Risk Manager
Gsm : 0032 475 82.25.27
Tél.: 0032 4 372.91.93
Fax : 0032 4 372.91.90

dominique.poumay@groupe-bastin.be

Monsieur Poumay, spécialiste de l'assurance fluviale est vraiment très réactif et de bon conseil.

=====